



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux documents administratifs

Question écrite n° 95388

Texte de la question

Mme Dominique Nachury attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur l'adoption d'une charte graphique pour tous les documents officiels à remplir par les administrés et les formulaires CERFA. En effet, ces papiers se distinguent souvent par des couleurs, des polices ou des formats de caractère différents difficilement lisibles pour les malvoyants. Il conviendrait d'adopter une forme unique et de généraliser l'usage du noir et blanc dont le fort contraste facilite la lecture par les personnes déficientes visuelles. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95388

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2016](#), page 3635

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)